## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE DU 3ème GROUPE

COMMUNE DE GARONS						
C TE STATE TANDE S TOS BY , BURNING - AL SECTION OF		 CELETA	E-13	~ 4	na	MIC
	6.83	I I THE RE.	2021.	T TA	1 224	

COMMUNE DE GARONS
Je soussigné (e), (nom et prénom) JACINTO Béatrice
domicilié (e) à 8 rue des Vignerons – 30128 Garons
police assurance responsabilité civile n°
agissant en qualité de (1):
personne physique,
Teprésentant de l'association (ou de la société): Club Taurin le Mistral
fonction (président, secrétaire, trésorier): Présidente
dont le numéro d'agrément est (si association sportive) : W302000190
sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire, du 3ème groupe (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels ≤ 18°)
qui se tiendra à (adresse complète du lieu)Place des Arènes – 30128 Garons
le (date) Vendredi 23 Juin 2023
de (heure de début) 14h30à (heure de fin) 18h30à
et de (heure de début)20h30à (heure de fin) 23h30
à l'occasion de la manifestation suivante : Fête votive 2023 (Course école taurine et Olympiades)
à l'occasion de la manifestation survante : Fete votive 2023 (Course cont durine et orjuiplement)
Nombre d'autorisations déjà obtenues :  0./ 5 pour une association (2)/ 10 pour une association sportive agréée <sup>(2)</sup> / 2 pour l'organisateur d'une manifestation à caractère agricole <sup>(2)</sup> / 4 pour l'organisateur d'une manifestation à caractère touristique (au bénéfice d'une station classée et commune touristique). (2)
Fait à Garons, le 1 juin 2023
) Cocher la case correspondante
Ville de GARONS
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2214-4 et L2122-24, Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L3331-1, L3334-2, L3335-1, L3335-4, L3342-1 et L3353-3, Vu l'Arrêté préfectoral n° 2017-216-002 du 1e août 2017 portant règlement général de police des débits de boissons dans le département du Gard, Vu la demande formulée par.
Le Maire de la commune de GARONS,
ARRÊTE AR 2023-64
Article 1: Mone
à (adresse complète du lieu)(1).  Place de Al Constitution de la manifestation suivante:  10 (date) Dendu de 23 106 12023  de (heure de début). 44430 jusqu'à 18430 ou durant la fête légale ou locale jusqu'à 20430 2343  à l'occasion de la manifestation suivante:  Total Votiu c' - Course Ecole laurine d' 6 fymiliade.
Article 2: Le cas échéant (1):
L'heure d'arrêt des ventes de boissons est fixée à : 18 \ 30 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Article 3:Le demandeur s'engage à respecter les dispositions du code de la santé publique relatives aux nuisances sonores et les zones protégées définies par l'arrêté préfectoral 2017-216-002 du 1 <sup>er</sup> août 2017 susvisé.
Article 4: Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois suivant sa notification, soit par voie de recours gracieux formé auprès de M. le maire, soit par voie de recours contentieux déposé devant le tribunal Administratif de Nîmes.
Article 5: Le maire, Le demandeur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée aux services de gendarmerie.  Fait à
(1) Cocher la case correspondante
(2) Manierum autorisé pour une année civile

(2) Maximum autorisé pour une année civile